



LIGUE DE FOOTBALL DE GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre associé à la CON.CA.CAF

COMMISSION RÉGIONALE D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

PV n°08 du dimanche 24/10/2021

Membres présents :	Membres absents :	
Muriel HIGHT	Driss ES SADDIKY	Frantz AGESILAS
Richard MONTGENIE	Dimitri NANCY	Patricia FRANCOIS
Armide AMARANTHE HORTH		Khaly SOW
Tania O'REILLY		Robert DANGLADES

DEBUT DE LA SEANCE A 18h00

La commission s'est réunie en visioconférence le **dimanche 24/10/2021 à 18h00** pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Programmation des matchs de Coupe de France
- Championnat jeunes par poule
- Courriers des clubs

COURRIER DES CLUBS

- Courrier de l'ASC AWONSA concernant l'engagement de son équipes U13 en championnat.
- Courrier de l'ASCO concernant l'engagement de son équipe U19 en championnat et coupe de Guyane

TRAITEMENT COURRIER

Courrier de l'ASC AWONSA

La commission confirme le rajout des équipes U13, U15 et U17 du club de l'ASC AWONSA en championnat et coupe de Guyane.

Courrier de l'ASC AWONSA

La commission a pris connaissance, si la demande est validée par le CODIR cette équipe sera intégré dans le Groupe C du championnat U19.

RESULTATS DES MATCHS

3^{ème} Tour Coupe de France Zone Guyane

Date	Heures	Stade	Recevant	Scores		T A B	Visiteur	
sam 23 oct 21	15:30	STADE RENÉ LONG	A.S.C.O	3	F		Dynamo De Soula	D
sam 23 oct 21	15:30	STADE E. COURAT	C.S.C. De Cayenne	1	0		Le Geldar De Kourou	J
sam 23 oct 21	15:30	STADE DE MATOURY	A.S. Et. Matoury	1	1	4 2	A.S.C. Karib	M
sam 23 oct 21	15:30	STADE DR E. LAMA	Loyola O.C	2	1		Olympique De Cayenne	N
sam 23 oct 21	15:30	PARC DES PRINCES	A.S.U Grand Santi	3	F		U.S. St-Elie	O
sam 23 oct 21	15:30	STADE G. CHAUMET	Aj St Georges	0	5		Us Matoury	P

4^{ème} Tour Coupe de France Zone Guyane

Date	Heures	Stade	Recevant	Scores	T A B	Visiteur	
sam 23 oct 21	15:30	STADE MOUTENDÉ	A.S.C. Agouado	3 1		Fc Family	EF
sam 23 oct 21	15:30	STADE E. LAMA 2	U.S.L. Montjoly	0 4		U.S Sinnamary	KL

PROGRAMMATION COUPE DE France

Match du 4^{ème} tour de la Coupe de France

Vu les résultats du 3^{ème} tour de la Coupe de France Zone Guyane,

Considérant l'article 6.2 alinéa 1 du règlement de la coupe de France « Jusqu'au 6^{ème} tour inclus, les ligues régionales définissent les règles applicables au choix des installations sportives en incluant le principe suivant : si le club tiré le deuxième, se situant dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure de celle de son adversaire, s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, ce club sera en conséquence désigné club recevant. A défaut, la règle du premier tiré est applicable. En cas d'exemption au tour précédent d'un des clubs opposés, le club exempt au tour précédent doit systématiquement être considéré comme ayant reçu audit tour précédent. »

Considérant l'article 6.1 alinéa 3 : « Lorsque 2 clubs, disposant de la même installation sportive pour jouer leurs rencontres officielles de l'équipe première à domicile, sont appelés à recevoir tous les deux pour un même tour de Coupe de France, le premier club tiré au sort concerné décide prioritairement sur quel jour il souhaite organiser la rencontre sauf accord des clubs en question ou décision de la Commission d'organisation. »

Considérant que l'AS ET de Matoury et L'US Matoury sont désignés respectivement club recevant sur la même installation

Considérant un nombre insuffisant de stade pour faire jouer tous les matchs de la coupe de France le même jour dans une même commune et à la même date,

Considérant les restrictions de la préfecture,

Vu le tirage au sort,

Sous réserve de l'homologation des matchs par la CRSLC,

La commission décide ;

En application de l'article 6.2 alinéa 1 les matchs suivants sont inversés

- ASC Maripasoula / ASC Kawina, l'ASC Kawina est désigné comme équipe recevant.
- ASU Grand Santi / US Matoury, l'US Matoury est désigné comme équipe recevant.

En application de l'article 6.1 alinéa 3 le match US Matoury / ASU Grand Santi est programmé le samedi 30/10/2021 à 15h30 au stade BOIS DE CHAUDAT à Kourou.

Les matchs du 4^{ème} tour de la coupe de France zone Guyane sont programmées de la façon suivante :

4^{ème} Tour Coupe de France Zone Guyane

Date	Heures	Stade	Recevant	Visiteur	
sam 30 oct 21	15:30	STADE E. LAMA 2	A.S.C. Kawina	*A.S.C.S. Maripasoula	AB
sam 30 oct 21	15:30	STADE E. COURAT	Yana Sport Elite	A.S.C.O	CD
sam 30 oct 21	15:30	STADE G. CHAUMET	Asl Sport Guyanais	A.S.C. Remire	GH
sam 30 oct 21	15:30	STADE DR E. LAMA	A.S.C. Armire	C.S.C. De Cayenne (J)	IJ
sam 30 oct 21	15:30	STADE DE MATOURY	A.S. Et. Matoury (M)	Loyola O.C (N)	MN
sam 30 oct 21	15:30	STADE BOIS DE CHAUDAT	US Matoury (P)	*A.S.U Grand Santi (O)	OP

**match inversé*

PROGRAMMATION MATCHS CHAMPIONNATS ET COUPES DE GUYANE

Championnat Seniors et Jeunes

Considérant les restrictions de la préfecture,

En espérant l'ouverture des terrains pour la compétition et les entrainements

La commission propose

- 13/11/2021 tour préliminaire de la coupe de Guyane senior, 4 matchs.
- 20/11/2021 1^{ère} journée des championnats

COUPE DE FRANCE

4^{ème} Tour Coupe de France Zone Guyane

Date	Heures	Stade	Recevant	Visiteur	
sam 30 oct 21	15:30	STADE E. LAMA 2	A.S.C. Kawina	*A.S.C.S. Maripasoula	AB
sam 30 oct 21	15:30	STADE E. COURAT	Yana Sport Elite	A.S.C.O	CD
sam 30 oct 21	15:30	STADE G. CHAUMET	Asl Sport Guyanais	A.S.C. Remire	GH
sam 30 oct 21	15:30	STADE DR E. LAMA	A.S.C. Armire	C.S.C. De Cayenne (J)	IJ
sam 30 oct 21	15:30	STADE DE MATOURY	A.S. Et. Matoury (M)	Loyola O.C (N)	MN
sam 30 oct 21	15:30	STADE BOIS DE CHAUDAT	US Matoury (P)	*A.S.U Grand Santi (O)	OP

Fin de la séance à 20h00.

Secrétaire de séance

R. MONTGENIE

La Présidente de séance

M. HIGHT